

## LAVILLEDIEU Une installation unique de valorisation Energie et Matières

# Mise en service au printemps 2020

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP) qui vient d'être signé pour 20 ans en Ardèche méridionale, prévoit la conception, la construction et la gestion par Suez d'un nouveau site de valorisation qui permettra de produire des matières premières secondaires de qualité ainsi que du combustible solide de récupération (CSR) à partir des déchets ménagers. Futur pilier du développement durable et de l'économie circulaire du territoire, ce Pôle de valorisation Energie Matières traitera les déchets produits par les 100 000 habitants du territoire, représentant 149 communes. Situé à Lavilledieu, dans la zone industrielle Lucien Auzas, sa mise en service est prévue au printemps 2020.

### Un projet commun ambitieux

A l'initiative de ce futur pôle innovant, il y a la volonté commune du SIDOMSA (Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas) et du SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères de Basse Ardèche), les deux collectivités publiques en charge des déchets sur l'arrondissement de Largentière. Les deux syndicats ont longuement tra-



Des partenaires engagés dans une économie durable et une dynamique territoriale ont signé ce contrat. L'investissement sera de 8 millions d'euros.

vaillé en partenariat afin de concevoir un projet commun ambitieux de valorisation qui s'inscrit parfaitement dans une dynamique de développement durable. Validé par le plan 26-07 de prévention et de gestion des déchets et conforme aux orientations de la loi de Transition énergétique, ce Pôle recevra environ 40 000 tonnes/an de déchets aujourd'hui éliminés en centre de stockage.

Les 2 syndicats ont donc choisi une solution mutualisée, économiquement satisfaisante, avec pour objectif d'augmenter la valorisation des déchets pour diminuer la part enfouie, ce qui permet d'économiser des ressources naturelles et d'éviter la consommation d'énergies fossi-

les.

Le pôle comportera trois filières de valorisation complémentaires :

- La préparation du bois de déchetterie pour sa valorisation en chaufferie biomasse;
- la production de matières 1ère secondaires (plastiques, métaux ferreux et non-ferreux, papiers et cartons) pour leur recyclage;
- le tri de la fraction combustible des déchets pour sa valorisation énergétique.

Suez va réaliser ce nouveau pôle avec des experts du territoire : Fabre architecture (Aubenas); Betebat : études béton/structure (Aubenas) ; Naldeo : process et maîtrise d'œuvre (Aubenas); Sté Rivasi : génie civil et construction (Montélimar).